



LUDOTHEQUE :

Les dates de fermeture et réouverture seront affichées à la bibliothèque.



RENTREE SCOLAIRE 2012-2013 : Cartes de transport scolaire



Les demandes d'inscription aux transports scolaires doivent être retournées avant le 1^{er} juillet 2013 (à la mairie-SITS à l'attention de Mme Annie LESENEY) accompagnées de 2 photos et du chèque d'un montant de 74,70 €.

ATTENTION : ne pas faire signer la demande par le collège ou le lycée accueillant l'élève.

Les cartes de transport vous seront envoyées par courrier vers le 15 août 2013.

UNIQUEMENT pour les élèves en attente d'affectation ou pour les nouveaux habitants : une permanence se tiendra à la mairie de Claville le **LUNDI 2 SEPTEMBRE 2013 DE 17H à 18H.**
Des imprimés d'inscription vierges sont disponibles en mairie.



ECOLE DE CLAVILLE
La rentrée scolaire aura lieu le mardi 3 septembre 2013 à 8 h 30.



VOYAGES SCOLAIRES

Le C.C.A.S. (Centre Communal d'Action Sociale) attribue une participation financière de 50 euros aux collégiens ou lycéens se déplaçant à l'étranger lors des voyages linguistiques organisés par l'établissement scolaire.



Cette somme sera versée sur présentation de l'attestation de présence fournie par le collège ou le lycée (une seule fois par enfant).

